

Monsieur Bruno FROIDURE  
1 résidence croix de Paumelle  
11570 CAZILHAC  
Tel/fax : 0468796295

Cazilhac le 10 octobre 2016

CENTRALE SOLAIRE BAGNOLES  
NEOEN DEVELOPPEMENT

860 rue R. Descartes, Les Pléiades, Bât. E

13857 AIX en PROVENCE CEDEX 3

**A l'attention de madame DUTILLEUL**

Madame,

L'enquête publique relative à la demande de permis de construire déposée en vue de la réalisation du parc photovoltaïque de BAGNOLES s'est achevée le 06/10/2016 à 18h.

Au cours de cette enquête et des trois permanences que j'ai tenues en mairie, il a été recueilli 229 observations écrites. Je n'ai eu à consigner aucune observation orale, tout le monde ayant voulu porter ses remarques sur le registre, ou par courrier annexé.

Parmi ces 229 observations, 21 sont favorables ou très favorables à votre projet, 1 est réservée, et une est indéterminée (« je suis pour contre ce projet »).

Les 206 autres observations sont défavorables à votre projet. Parmi celles-ci il faut noter, sous forme de pétition en quelque sorte, 188 personnes déclarant leur opposition à votre projet par la signature d'un bulletin pré rempli.

Vous trouverez ci-joint, sur huit pages, le résumé de ces observations, ainsi que la liste des personnes qui ont signé la pétition. Cette liste est établie en fonction du dossier qui m'a été remis, et non par ordre alphabétique ou chronologique.

Parmi les avis exprimés et motivés, il y a plusieurs thèmes qui reviennent souvent, et sur lesquels j'aimerais avoir une réponse argumentée du maître de l'ouvrage.

Quel serait, aujourd'hui, l'impact économique et financier annuel de ce parc photovoltaïque pour la commune de Bagnoles ?

Comme l'Autorité Environnementale dans son avis du 22/02/2016, très nombreuses sont les personnes qui critiquent le choix du site retenu : Trop proches des deux villages, en bord de route, avec un impact dans le paysage qui sera choquant pour plusieurs résidences, destruction de plusieurs éléments du patrimoine dans une zone naturelle actuellement protégée. Quelle est votre réponse à ces critiques ?

Plusieurs opposants à votre projet, et non des moindres, se déclarent en faveur des Energies



ANNEXE V

rapport à l'économie viticole, prépondérante ici, et à la proximité d'habitats. Cette concertation a-t-elle eu lieu ?

Enfin plusieurs personnes, pour ou contre, se sont interrogées sur le démantèlement de ce parc en fin d'exploitation. Pouvez-vous donner des précisions à ce sujet ?

En espérant une réponse rapide et explicite de votre part (Mail et courrier), je vous prie de croire, madame, en mes sentiments les meilleurs.

Bruno FROIDURE, Commissaire Enquêteur.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno Froidure', with a long, sweeping flourish extending downwards and to the right.

# PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE DE BAGNOLES

Enquête publique du 06/09/2016 au 06/10/2016

Relevé des observations portées sur le registre d'enquête  
Ou annexées.

E.R. : énergies renouvelables  
F : Favorable  
D : Défavorables

Date	Nom, prénom, adresse	Remarques	Avis
/09/16	M. Guimbelot Daniel 22 rue pounfil Bagnoles	Projet intéressant pour les E.R.	F
/09/16	Mme Boukhalifa Stéphanie	Projet promoteur pour les E.R. Avenir économique et écologique pour la commune.	F
/09/16	Mme. Sarran Béatrice 22rue de la tuilerie, Bagnoles	Le photovoltaïque propose une énergie propre pour les ménages et aussi pour les caves viticoles, qu'il faut développer sur des terrains incultes.	F
Id.	ACCA de Bagnoles (non signé)	Le projet pourrait nuire à la flore et à la faune, et à l'exercice de la chasse. Une étude devrait être réalisée par la FDC de l'Aude.	Réservé
/09/16	M. Rabiét Gilbert, 1 chemin du moulin à vent, Bagnoles	La commune doit avoir une énergie propre, après avoir raté un projet éolien. A l'heure du nucléaire, énergie très polluante et très chère (démantèlement) il faut développer les E.R.	F
Id.	M. Montsarrat	Nous avions déjà donné notre accord pour la réalisation de ce projet, pour laisser à nos descendants un monde moins pollué.	F
/09/16	M et Mme Yves Marty Bagnoles (courrier)	Le terrain est approprié pour la centrale solaire, qui sera une source financière pour la commune. Il faut laisser un passage à la crête du terrain, et des passages dans la clôture pour le petit gibier.	F
Id.	Mme Biasutti Valérie Trèbes (courrier).	Ancienne habitante de Bagnoles, le projet est bénéfique pour la commune. C'est une idée intelligente pour les générations futures.	F
/09/16	Mme Déblats Bagnoles	Je ne suis pas contre les énergies propres, mais pendant longtemps nous n'en retirerons rien : Panneaux fabriqués en Chine, sociétés étrangères, tous s'intéressent aux gains, mais peu pour le bien des	D



Id.	M. Lheuillet Benoit Bagnoles	humains. Pour le moment je ne suis pas d'accord. Je m'oppose à la destruction du paysage et de la flore et de la faune. Je suis contre la dévalorisation des biens fonciers et contre l'impact visuel.	D
Id.	M. Jean Panis, Bagnoles. (visite et courrier)	La zone impactée par ce projet industriel est destinée à une production de vins de haut de gamme, la commune de Bagnoles est intégrée dans une démarche de hiérarchisation de l'appellation Minervois, démarche primordiale pour la viticulture locale. De plus le site projeté procure une visibilité avec les lotissements et les habitations environnantes, et surtout dénaturera le paysage, élément majeur de nos terroirs viticoles. On peut toutefois étudier une autre implantation, dans la concertation.	D
Id.	M. Henri Toustou, Bagnoles (Courrier)	Le photovoltaïque doit être implanté sur ce site : Cela rapporterait une petite manne financière à la commune, c'est un producteur d'énergie propre, alors que nous avons besoin de plus en plus d'énergie, en particulier les caves viticoles. Je pense que le photovoltaïque et l'éolien ont leur place pour laisser une planète aussi propre que possible à nos descendants.	F
09/2016	M. Julien Cauquil	Je suis pour le projet, il le faut !	F
Id.	M. Gilbert Morlin	Je suis pour	F
09/2016	M. Georges Escande, Bagnoles	Ancien maire de la commune, je connais très bien le site projeté, et ce projet n'impacte en rien la viticulture : les terrains sont incultivables. Ce projet pourrait amener un flux financier pour la commune permettant de limiter la montée des impôts locaux.	F
09/2016	M. Jean-Pierre Peyre, Bagnoles	Nous bénéficions actuellement de tarifs EDF compétitifs, grâce au nucléaire, mais qu'en sera-t-il lorsqu'il faudra démanteler les centrales vieillissantes ? Pensons à nos enfants, et privilégions dès à présent les énergies renouvelables propres. Le coté visuel n'est rien à coté de la nocivité de la radioactivité.	F
09/2016	M et Mme Ruth et James Gettard Bagnoles	Si ce projet est autorisé il flétrira le paysage pour toujours. Ce site industriel sera une horreur. Il est trop près du village.	D
Id.	Mme Pamela Grant-Stevenson Bagnoles	Cambazou, ferme solaire ! Quelle beauté ! Je suggère que le village demande une évaluation d'impact environnemental avant toute construction. Je propose un parc régional, protégé, aucun béton,	D

		aucune industrialisation de ce site entre deux petits villages qui s'approchent l'un de l'autre.	
10/2016	Mmes Gisèle et Karine Morlin		F
10/2016	Mme Lucette Coste	Je suis pour	F
Id.	Pougagi (?)	Pour ce projet	F
10/2016	Mme Marie René Bénazeth	Je suis contre pour ce projet (!)	?
Id.	M. Alain Pennavaire	Je suis tout à fait pour ce projet	F
Id.	M et Mme Christian et Francine Portal	Je suis d'accord pour ce projet	F
Id.	Mme Hélène Martin	Nous sommes pour ce projet puisque ces terres sont incultivables. Il faudrait prévoir une haie pour effacer ces panneaux du paysage. Le projet est intéressant, mais il faut prévoir une haie pour limiter l'impact paysager. Quelles seraient les retombées financières pour la commune ?	F
Id.	M. et Mme Minuzzo	Ils sont tous les deux d'accord pour ce projet.	F
Id.	M et Mme Giot Bagnoles	Le choix du site n'est pas judicieux : Juste en bordure du village de Bagnols et du nouveau lotissement du pradél, et en plus sur l'aire de l'appellation Minervois. Destruction de Capitelles, de garennes traditionnelles, risque de ravinnements par le ruissellement des eaux de pluie sur les panneaux. Risque d'éblouissement des pilotes d'aéronefs.	D
Id.	Mme Nadia Zallif Bagnoles	L'implantation de ce parc sur la commune représenterait une manne financière appréciable alors que les dotations de l'Etat ne cessent de diminuer. Le site de « cambazou » regroupe des terres incultivables, et ne peuvent servir à rien d'autre.	F
Id.	M. Thierry Armengol Bagnoles	Je suis venu dans ce village pour sa beauté, et je pense que ce parc va faire verue dans le paysage. Je pense que nos maisons vont perdre de la valeur. Je suis contre !	D
Id.	M et Mme Jobineau Bagnoles	Nous avons choisi d'habiter Bagnoles depuis 4 ans pour le calme, le pittoresque mais surtout pour la proximité avec la nature : vignes, pinèdes, champs. Ce projet est trop proche des habitations de Bagnoles et de Villarzel, et notre maison est à environ 400m. Cette implantation est mal choisie, bien que nous ne soyons pas opposés aux énergies renouvelables, bien au contraire !	D

Id.	M. Claude Orosquette Bagnoles	Je m'interroge sur l'impact écologique de ce projet. L'impact visuel sera très important pour ma maison et ses abords. Mettre un parc à cet endroit est une ineptie, alors que Bagnoles et Villarzel ont vocation à se regrouper tôt ou tard. Enfin l'impact économique sera réel sur le vignoble AOC du territoire Laurent Cabaret.	D
Id.	M. Rocher, président de l'ACCA de Bagnoles (déjà venu le 12/09)	L'ACCA de bagnoles ne s'oppose pas au projet suite à une compensation	R
Id.	M. Lheuillet	Je ne comprend pas pourquoi détruire la flore la faune, les paysages, alors qu'il y a tant d'autres endroits : parkings, toitures, hangars agricoles, pour implanter des panneaux. Je m'oppose à ce projet.	D
Id.	M. et Mme Martinez	Je suis contre ce projet, car trop près des villages de Bagnoles et de Villarzel, et de la route. Ce projet n'amène rien financièrement à la commune ?	D
Id.	M. Pierre Joulia Bagnoles	Je suis défavorable à ce projet : Mauvaise implantation, nuisances visuelles, dévalorisation du patrimoine culturel, foncier et viticole, amputation des circuits sportifs et du terrain de chasse, incertitudes sur le devenir en fin d'exploitation.	D
Id.	Syndicat du Cru Minervois, signée de son président, M. Philippe Coste. Annexe I au registre d'enquête.	Dans son rôle de défense de l'AOC, le syndicat conteste l'emprise foncière du projet situé sur le zonage AOC, la co-visibilité immédiate et éloignée impactant les paysages de nos terroirs AOC. Ce projet compromet la démarche de l'association des vigneron de Laure Minervois cherchant à faire reconnaître la spécificité de son terroir par l'INAO, tout comme La Livinière en 1999. Il rappelle les avis négatifs des vigneron sur ce projet, mais aussi de la CDCEA, du Ministère de l'Agriculture et de l'INAO.	D
Id.	Les Vignerons de Laure Association des Amis de la Vigne et des Vins du Terroir de Laure Représentée par M. Jean-Louis Poudou, Président (Annexe II)	Ce projet industriel va à l'encontre de nos objectifs qui sont la valorisation des terres agricoles et de leurs produits, la protection de l'espace naturel et du terroir original à des fins touristiques. Ces projets doivent être réservés aux grands bâtiments et aux friches industrielles, là ou il n'y a aucun impact visuel.	D
Id.	M. Nicolas Azalbert, Bagnoles	En tant que propriétaire et vigneron sur Bagnoles je suis opposé à l'implantation de ce site industriel. Cela dévaloriserait notre	D



	Annexe III	patrimoine et ruinerait la démarche engagée de reconnaissance de l'appellation Minervois-Laure. en outre cette implantation, sur une hauteur, enlaidirait le paysage.	
Id.	Mme Caroline Panis Bagnoles Annexe IV	Je suis totalement opposée à ce projet, pour plusieurs raisons : Mauvaise implantation entre deux villages qui sont liés et qui ont vocation à se rapprocher de plus en plus, dévalorisation d'une zone d'appellation destinée à produire des vins haut de gamme, destruction du paysage, de la faune et de la flore, dévalorisation du patrimoine immobilier.	D
Id.	Mme Delphine Armengol Bagnoles Annexe V	Habitant au lotissement le Pradel, je suis défavorable à ce projet mal situé, entre deux villages et bien visible des deux cotés. Il dévaloriserait notre patrimoine culturel, foncier et viticole, amputerait les circuits pédestres et vtt et le terrain de chasse. De plus, les terrains n'étant pas communaux, cela ne rapporterait rien à la commune.	D
Id.	Mme Isabelle Malaval-Péscaron, Carcassonne Annexe VI	Je suis opposée à ce projet pour les raisons suivantes : Cette construction détruirait la faune et la flore, des espèces comme l'alouette lulu et la pie grièche à tête rousse, espèces quasi menacées en France, ne se reproduisent qu'à cet endroit là. Propriétaire de chambres d'hôtes, j'organise des sorties oenotouristiques sur les commune de Laure Minervois, Bagnoles, Malves en Minervois, et cela nous empêcherait de poursuivre ces activités dans ce secteur.	D
Id.	Monsieur le Maire de Bagnoles Annexe VII	La réflexion sur les énergies renouvelables est ancienne à Bagnoles et débute au début des années 2000. Dès 2012 le site du Cambazou a fait l'objet d'une visite de la part de la Chambre d'Agriculture avec la DDTM et il n'y avait pas d'opposition de principe au projet photovoltaïque. Il en était de même à l'époque pour le directeur du Syndicat de Cru. Aujourd'hui quelques personnes sont contre les installations E.N., principalement des propriétaires de caves viticoles indépendantes, qui pourtant ont délibéré favorablement en 2001 et 2009 au sein du conseil municipal. Dire que ça va faire tache dans le paysage, que nous serions exclus de la future AOC Minervois Laure, n'est fondé sur aucun critère objectif. Se dire	F. à titre personnel

	farouche opposant à un site photovoltaïque propre quand on ne respecte pas soi-même les règles sanitaires en vigueur pour les caves viticoles est paradoxal ! De même lorsqu'on brûle en toute discrétion les cartons, plastiques, emballages, palettes et déchets divers, en s'affranchissant des filières de recyclages.	

Je soussigné  
 Je soussignée  
 demeurant à  
 Suis défavorable à la construction du parc photovoltaïque sur le lieu dit « Cambazou » pour :

- Impact visuel
- Dévalorisation du patrimoine culturel et foncier
- Dévalorisation du patrimoine viticole
- Amputation des circuits pédestres et VTT
- Amputation du domaine de chasse

Le \_\_\_\_\_ signature :

utes les personnes ci après énumérées (NOM, Prénom, adresse succincte) ont rempli ce bulletin et l'ont signé. Certaines y ont ajouté des observations personnelles qui n'ajoutent pas grand-chose aux cinq motifs énumérés. Certaines de ces signatures font doublon avec des observations déposées sur le Registre.



## LISTE DES SIGNATAIRES :

arquel Eric à Cazilhac, Vidal Claude à Villalier, Inard Rémy à Brousse et Villaret, Albert Alain à Bagnoles, Gouzy Michèle à Bagnoles, févre Chantal à Bagnoles, Tricheux (?) Guilhem à Bagnoles, Brau Hélène à Rieux minervois, Robinet Cathy à Bagnoles, Robinet Jean Claude à Bagnoles, Sananès Thomas à Bagnoles, Bousquet Jean Louis à Malves, Baerotg (?) à Bagnoles, Bouquet Cyril à Malves, Gueydan Aurélie à Malves, Adrian Frédéric à Bagnoles, Adrian Marie Luce à Bagnoles, Algans Valérie à Malves, Consola Willian à Conques, Thiboust Jessy à Villarzel, Rouzaud Sarah à Villarzel, Rouzaud Julie à Villarzel, Ferrand Jérôme à Villarzel, Gestesa Pedro à Cavanac, nsès Sylvain à Villegly, Panis Mialhe L. à Bagnoles, Linowki Guy à carcassonne, Fort J.F. à Carcassonne, Mas Stéphane à Malves, Varenni René à Carcassonne, Bedouet à Malves, Sol Sébastien à Carcassonne, Mas-Bousquet Chrystel à Malves, Legmans Jean Pierre à carcassonne, Lafourcade Jean Pierre à Malves, Lagoutte Catherine à Villarzel, Canovas Josiane à Malves, Sie Robert à Malves, Calmettes athilde à Malves, Calmette Patrick à Malves, Baéza Elodie à Malves, Murcia Laurent à Malves, Pousse Frédéric à Villarzel, Faieta Fabio à Malves, Muet à Malves, Loertscher à Malves, Belanger à Malves, Calmettes à Malves, Peytavy à Malves, Cauquil Julien à Bagnoles, Baby Jean :rre, Gasc G à Bagnoles, Cauquil B à Bagnoles, Campayo Sandy à Malves, Orosquette Bérengère à Bagnoles, Orosquette Claude à Bagnoles, osquette Bénédicte à Aigues Vives, Calmettes Francesca à Malves, Pescarou Nicolas à Carcassonne, Marie Antoine à Bagnoles, Faure-Bac à gnoles, Bérenguer-Aurélie à Bagnoles, Moulines Andrée à Bagnoles, Girard Xavier à Bagnoles, Bustos Marie à Bagnoles, Develay Pierre à gnoles, Develay Rose, Delvielle Mikaël à Villegly, Denos Kirsten à Villegly, Guilhou Laurence à Villarzel, Fourès Jean Michel à Bagnoles, bre Georges à Bagnoles, Combes Serge à Laure, Sananès Ingrid à Bagnoles, Rodrigues Laurence à Carcassonne, Adrian Conrad à rcassonne, Lestrade Michel à Carcassonne, Pachon Patricia à Carcassonne, Soulié Pierre à Roullens, Martinez Annie à Bagnoles, Martinez chel à Bagnoles, Tutin Marie à Bagnoles, Roger Alain à Homps, Perez Florence à Carcassonne, Melies Laurence à Carcassonne, Thène xandre à Carcassonne, Tallavignes Alexis à Pépieux, Ncol Viviane à Badens, Vialatte Anne à Carcassonne, Agnoletto Sabine à Villalier, tin Jean Pierre à Bagnoles, Braccolino Pascal à Pennautier, Miravette Patrice à Trèbes, Capera Pascal à Limousis, Dutroc Eric à Villarzel, ier à Villalier, Cuculière Jean Claude à Cazilhac, Frenois Michel à Villanière, Benyamna Mounir à St Hilaire, Pretto Christian à Badens, Rabi 'ennautier, Farinacci Benoît à Villarzel, Bes Sylvie à Villegly, Fosse Laurence à Villegly, Baranzini Cécile à Trassanel, Palpant Elodie à llegly, Raynaud Francis à Leuc, Hulin Stéphanie à Villegly, Loury Anne Marie à Leuc, Fanget Agnès à Malves, Robin Sylvie à Bagnoles, bin Christophe à Bagnoles, Lè-Van Carine à Carcassonne, Le Méner, Hélène à Ventenac Cb. Gineste Reine à Carcassonne, Samitier Isabelle à lledubert, Novi Josiane à Conques, Matelly-Oustric Pascale à Salsigne, Medves Nathalie à Trèbes, Barrier Dorine à Cazilhac, Aldeguerre à èbes, Virgile Sandrine à Carcassonne, Crego Elodie à Cazilhac, Dimaso Christophe à Cazilhac, Perrier Magali à Cazilhac, Crego Elisabeth à zilhic, Roussel Michel à Cazilhac, Taillefer Frédéric à Azille, Guisbert Jean Christophe à Castelnaudary, Anliker Delphine à Pennautier, iffé Nathalie à Aragon, Depaule Delphine à Palaja, Girardet Sylvie à Carcassonne, Dedves Christian à Trèbes, Pousse Frédéric à Villarzel, iol Rose Marie à Bagnoles, Bedouet Jean Claude à Bagnoles, Pau-Audubert Marie Thérèse à Bagnoles, Morel Benoît à Alairac, Aстане Didier Alairac, Belotti Frédéric, Pagès Vincent à Carcassonne, Helie Teddy à Bagnoles, Thuault Marion à Bagnoles, Joulia Solange à Bagnoles, dina-Joulia à Le Plessis Trévisse 94, Cugueillère Paul à Trèbes, Cugueillère Lydie à Trèbes, Cugueillère Aurélie à Bagnoles, Joulia Delphine à

ignoles, Joulia Hervé à Bagnoles, Tardos Yan à Bagnoles, Nougulier à Bagnoles, Azalbert Melladi à Bagnoles, Canovas Mélanie à Malves, entès Laurent, Tarsaud Sophie, Travers Céline à Villarzel, Girard Morgane à Conques, Girard Damien à Bagnoles, Canovas Alphonse à alves, Jobineau Claire à bagnoles, Adouze Denis à Caunes, Jobineau Loïc à Bagnoles, Gaibrois Laure à Bagnoles, Azlbert Marie Josée à ignoles, Azalbert Jean Pierre à Bagnoles, Raynaud Myriam à Villarzel, Deblats Patrice à Bagnoles, Kacprzak Brice à Villegly, Bousquet .M à Malves, Dès N. à Malves, Berg P. à Malves, Chaluleau Line à Malves, Jean Danièle à Bagnoles, Gallo Emile à Bagnoles, Panis Louis à milhac, Panis Monique à Toulouse, Panis Claudine à Conilhac, Abrial Alain à Bagnoles, Abrial Jacqueline à Bagnoles, Bousquet Thomas à llarzel, Jamay Hassan à Montlegun, Dufour Angélique à Villarzel, Renoir Chantal à Rieux, Azzoug Yves à Villarzel, Azzoug Martine à llarzel.